

L'«R» de La Pesse

Juillet 2021 - n°

54

Le mot du Maire

Lesors du conseil municipal du 22 juin une décision importante a été prise à l'unanimité : celle du transfert de la compétence plan local d'urbanisme à la communauté de communes. Vous pourrez lire le compte rendu du conseil municipal mais je souhaite ajouter un éclairage.

Il ne s'agit pas d'un renoncement (le maire reste signataire des arrêtés validant ou non les documents d'urbanisme) mais d'une démarche suscitée par la volonté de prendre à bras le corps une problématique essentielle de notre village : celle de l'habitat. Le conseil municipal vous doit d'ailleurs à ce sujet une réunion publique qu'il espère tenir à la rentrée.

Aujourd'hui il est difficile pour ne pas dire impossible à un nombre important de personnes de venir habiter notre village. C'est un vrai sujet. Le conseil municipal dispose de peu de leviers. Des logements vont être rénovés, d'autres créés et un projet privé de création de logements à l'année a été soutenu. Une perspective de levier fiscal sur les résidences secondaires apparaît pour 2023. Cette fiscalité permettra une meilleure participation des résidents secondaires aux dépenses de notre village, et pourrait freiner l'envolée des prix, qui ne sont plus du tout en rapport avec les revenus des actifs du territoire. Cela ne suffira pas.

Ce transfert de compétence validé (seules 2 des 22 communes ont voté contre) va permettre de lancer la réalisation d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Ce sera un travail de longue haleine qui prendra certainement 4 à 5 ans, c'est-à-dire qu'il sera achevé à la fin du mandat.

Invité à venir expliquer et débattre devant le conseil municipal, Philippe PASSOT vice-président à la CCHJSC en charge de l'aménagement du territoire a fait part de la volonté de la collectivité de travailler main dans la main avec les communes. Comment construire un PLUi (qui est un outil de développement au service des communes) cohérent, adapté et prenant en compte les particularités du territoire : tel est le challenge à relever. Cela passera par un travail de proximité où les élus auront toute leur place.

On sent d'ores et déjà au sein du conseil municipal une forte envie de s'impliquer dans cette démarche. Il faudra être inventif, travailler pour un projet durable et respectueux de l'environnement et certainement dialoguer avec l'Etat qui n'a pas toujours la même idée du développement de nos territoires que nous.

Soyons confiants : la force et l'intelligence collectives seront nos meilleurs atouts.

J'en profite pour saluer l'engagement des 10 conseillers municipaux qui m'entourent sur tous les sujets importants qui nous occupent. La nouvelle équipe n'a sans doute pas encore trouvé son rythme de croisière mais elle est pleinement investie. Un travail de l'ombre, parfois semblable à celui d'une fourmi. Telle est notre réalité difficile à partager. Pourrions-nous tenir les réunions publiques (habitat - restructuration scolaire - bâtiment Relais des

skieurs - vitesse dans le village) auxquelles nous sommes attachés ?

En attendant quelques réalisations concrètes ont vu ou vont voir le jour : fleurissement - éparrage - réfection de la route des Cernois - réfection des logements de la Fruitière.

Et puis parfois des projets surgissent comme celui de la *Station d'Écoute Suspendue* dans la forêt, à l'initiative du Parc et de l'association *IdéeHaut* (voir par ailleurs). Ce sont de petites respirations essentielles : relever la tête - observer - écouter - respirer - partager...

Une dynamique que ne doivent pas oublier les conseillers municipaux, histoire de rester serein et un peu au-dessus de la mêlée.

Des commerces importants de notre village se sont transmis ou sont en train de se transmettre : c'est également une bouffée d'oxygène bienvenue.

C'est l'été, prenez le temps de vous poser au jardin des buttes ou ailleurs, d'admirer les nombreux espaces fleuris du village, d'écouter nos visiteurs, de regarder la lumière sur nos paysages. Cette attitude contemplative ne nous empêche en rien d'être conscient de la complexité de notre monde. Elle peut même nous aider à l'appréhender calmement : être plus réfléchis pour être à la hauteur ?

CLAUDE MERCIER

Atelier des Savoir-Faire

Invité à l'inauguration de l'exposition *Si la sculpture m'était contée...* proposée par l'Atelier des Savoir-Faire de Ravilloles, j'ai été extrêmement touché par les œuvres présentées.

Signées d'artisans devenus de véritables artistes, elles font écho à tout le territoire du Haut-Jura et ainsi à notre village. Je ne peux que vous conseiller de vous rendre cet été à Ravilloles pour profiter d'un lieu exceptionnel mis en valeur de très belle manière par une équipe motivée et exigeante sur la qualité de ce qui est proposé.

Le jardin des buttes

Observer, comprendre, imaginer, planter, semer, arroser, admirer, récolter... Voici quelques-unes des actions citées par les élèves de CE1-CE2 lorsqu'ils travaillent avec Yvette et Christine au jardin.

Plants et semis sont « faits maison »

Pendant ce temps Jean-Pierre, Denis et François réhabilitent la cabane de jardin.

Ce lieu mis en valeur par des bénévoles passionnés et désireux de transmettre est ouvert à tous. N'hésitez donc pas à le fréquenter, à vous asseoir sur le banc pour profiter du calme ambiant. Bleu de Hongrie, mauve de Mauritanie, cosmos vous inviteront au voyage.



Projet d'accueil du jeune enfant :

Les possibilités d'accueil du jeune enfant font aujourd'hui cruellement défaut sur les Hautes-Combes, laissant de nombreux parents sans solutions locales de garde. La création d'un établissement d'accueil du jeune enfant peut prendre différente forme : crèche, maison d'assistantes maternelles ou micro-crèche. De tous ces dispositifs, il semble que la micro-crèche soit la plus adaptée à notre territoire.

1/ Eléments déclencheurs du projet

Le projet de micro-crèche s'inscrit dans le projet global autour de l'enfance conduit avec Les Moussières, Les Bouchoux, Bellecombe et Les Molunes (hameau de Septmoncel). Pour mémoire celui-ci a pour objectif de :

- Réorganiser les écoles et les périscolaires.
- Développer l'extrascolaire (accueil de loisirs pendant les vacances scolaires).
- Développer l'accueil du jeune enfant (0-3ans).

Une commission intercommunale Petite Enfance a été créée en septembre 2020. Elle regroupe des membres des 5 communes : Caroline Augé-Chevassus, Jean-Christophe Léonard, Sandra Grostabusiat, Benoit Collin, Eliane Grenard, Marie-Claude Pedrolletti, Claudie Pillard, Elisabeth Arbez-Carme, Florent Millet et Julien Carnot. La commune de Septmoncel-Les Molunes n'intégrera pas le futur SIVOM mais souhaite rester active dans le projet car elle estime que les Molunois utiliseront le service.

L'état des lieux conduit à l'automne sur les 5 communes révèle l'ampleur de l'inadéquation entre l'offre et la demande d'accueil. 26 bébés pour seulement une assistante maternelle. Parmi les 26 bébés, 4 sont accueillis par l'unique assistante maternelle

du territoire et 15 en recherche d'un accueil. Certains sont contraints au congé parental ou au chômage et d'autres vont parcourir un nombre important de kilomètres avec leurs enfants pour trouver un accueil. Certains de nos bébés sont ainsi en crèche ou nounou à Saint-Claude, Nantua, Gex, Genève... et nos communes sont contraintes de financer le fonctionnement de ces structures lointaines au pro rata des heures consommées.

Il y a quelques années en arrière, nos villages possédaient tous au moins une assistante maternelle. Aujourd'hui, une seule assistante maternelle persiste aux Moussières. Le métier d'assistante n'est plus attractif : faible rémunération, horaires aléatoires et parfois très étendus, contraintes réglementaires élevées, contrats de plus en plus incertains avec le développement des emplois précaires ou partiels des parents... Les demandes d'agrément (installation d'une nounou) sont de plus en plus rares.

2/ La piste de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) écartée

Contactée par l'assistante maternelle et quelques jeunes femmes en recherche d'une activité en lien avec l'enfance, la commission a approfondi la piste de la Maison d'Assistantes Maternelles. Cette solution séduisante pour les communes consiste en la mise à disposition d'un local approprié de 120 m². Les assistantes s'organisent ensuite entre elles et sont toutes salariées des parents (Pajemploi). Toutefois, les contraintes sont fortes et au regard de la faible rémunération, il s'avère qu'il est finalement plus intéressant pour elles de travailler à domicile qu'en MAM. Les MAM seraient donc des structures peu pérennes en raison de la précarité du métier. Enfin, une maison d'assistantes nécessite plusieurs assistantes agréées en activité et non pas une seule comme c'est notre cas.

3/ La micro-crèche : une structure adaptée à notre territoire

La piste de la MAM ayant été abandonnée, crèche et micro-crèche ont été étudiées. Les deux types de structures diffèrent par le nombre de place qu'elles offrent mais également par les compétences des salariées

qu'elles exigent. Une micro-crèche accueille 10 bébés alors qu'une crèche peut accueillir jusqu'à 60 bébés. Une micro-crèche nécessite du personnel qualifié de la petite enfance alors qu'une crèche nécessite du personnel à la fois qualifié de la petite enfance mais également du personnel médical. Enfin le nombre d'agent minimum pour ouvrir la structure est plus contraignant en crèche que micro-crèche.

Compte tenu de nos effectifs et des éléments énoncés ci-dessus, la micro-crèche semble la structure la plus appropriée à nos communes. La gestion de celle-ci peut prendre différentes formes :

- En régie directe via notre futur SIVOM des Hautes-Combes (SIVOS aux compétences élargies)
- En gestion parentale (association de parents)
- Confiée à des organismes gestionnaires type Francas, Familles Rurales...
- Confiée à un entrepreneur privé

En réunion d'échange avec les jeunes parents le 19 mai 21, ceux-ci nous ont confirmé leur désarroi face au manque d'accueil, ils nous ont également indiqué qu'une structure à gestion parentale semblait peu envisageable compte tenu du peu de temps qu'ils auraient à y consacrer.

4/ Etude de la demande et ébauche d'un budget prévisionnel de fonctionnement

Une étude exhaustive auprès de la population a permis de connaître le volume horaire d'accueil annuel actuellement nécessaire pour satisfaire la population des Hautes-Combes. Le taux de réponse est très élevé et démontre l'intérêt de cette population pour ce projet : 21 réponses sur 26 familles dont 15 en recherche d'une solution. 14 000 heures d'accueil-enfant seraient nécessaires. Les demandes vont d'un accueil ponctuel (0.5j) à un accueil à temps plein (5j). La plupart des familles demandent un accueil partiel allant de 2 à 4 jours/semaine.

Avec l'aide des services de la CAF, nous avons pu estimer le taux d'aide publique ainsi que la participation qui serait demandée aux familles. Les subventions au fonctionnement d'un tel établissement sont les suivantes :

- Bonus territoire pour les zones « en tension » fonction du potentiel financier des habitants (Données CAF : La Pesse : 767 euros de potentiel par habitant, Bellecombe : 760 euros, Les Moussières : 709 euros et Les Bouchoux : 584 euros) et de l'inscription en ZRR soit 36 000

euros de subvention pour 10 places.

- Prestation de service unique fonction de l'activité réalisée et fonction du revenu des familles soit environ 50 000 euros pour la structure.

La participation demandée aux familles serait de l'ordre de 2 euros/h/enfant. Ces montants sont tous encadrés et contrôlés par la CAF.

Nous imaginons une structure qui offre des plages horaires d'accueil allant du lundi au vendredi de 7h15 à 18h, soit des horaires similaires aux services périscolaires et extrascolaires. Ainsi les familles s'organiseraient sur des horaires qu'elles conserveraient jusqu'à l'entrée au collège des enfants. Au regard des effectifs d'enfants et des horaires d'accueil 3.15 ETP (Equivalent Temps Plein) sembleraient nécessaires.

Au final, le budget de fonctionnement laisse un reste à charge pour les 4 communes d'environ 34 000 euros/an. Après étude auprès d'autres structures similaires, pour lesquelles le déficit est compris entre 30 000 à 50 000 euros, nos chiffres semblent donc dans la normalité.

5/ Volonté politique et capacité d'engagement des 4 communes

Pour s'engager dans un tel projet, de nombreuses questions se posent :

- Pérennité des subventions et notamment du bonus territoire qui est fonction du potentiel des habitants et de notre classement ZRR. Plus le potentiel financier de nos habitants augmentera et plus la subvention baissera ce qui malheureusement ne reflète en rien les moyens financiers de nos jeunes familles avec enfants.
- Projection démographique dans les années à venir. Il semble que l'on soit dans un creux et nous espérons que la démographie ne puisse repartir qu'à la hausse.
- Projection des installations de nouvelles familles dans les années à venir.
- Santé de l'emploi local qui impacte directement le volume horaire d'accueil nécessaire.
- Evolution de la réglementation des EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant) qui semble évoluer favorablement avec un assouplissement de certaines contraintes.
- Degré d'engagement des familles sur l'ensemble de notre vaste territoire (toutes feront-elles bien le détour le matin avant d'aller travailler ?).
- Possibilité de mutualiser certaines fonctions avec les EAJE voisins (Septmoncel, Lamoura...).

- ...

Le prochain comité de pilotage intercommunal du projet enfance du 8 juillet 2021 étudiera la question du projet de micro-crèche. Ce sont par la suite les 4 conseils municipaux porteurs du projet (La Pesse, Les Bouchoux, Les Moussières, Bellecombe) qui devront se prononcer. Il s'agit d'offrir une solution adaptée à nos familles qui leur permette de vivre décemment et d'accéder librement au marché de l'emploi. Derrière ces questions c'est aussi la parité homme-femme qui est sous jacente.

Le développement de la compétence Petite Enfance constitue probablement la plus value la plus importante du projet Enfance des Hautes-Combes. En effet, les compétences scolaires, périscolaires et extrascolaires sont confortées et améliorées mais étaient toutes plus ou moins existantes selon les communes. La petite enfance est donc bien le point novateur qui réunit nos communes. Espérons que nous saurons tous ensemble le porter et le concrétiser.

CAROLINE AUGÉ-CHEVASSUS

Projet Enfance des Hautes-Combes (Scolaire, Périscolaire, Extrascolaire et Petite Enfance) :

INFOS ET ÉCHANGES

Après les réunions d'informations des jeunes parents du 19 mai 2021, des parents du SIVOS Les Moussières-Bellecombe-Les Molunes du 21 mai 2021, des parents du SIVOS La Pesse-Les Bouchoux du 28 mai 2021, la commission Enfance de La Pesse propose à ses habitants une réunion d'information et d'échange

**le jeudi 9 septembre
à 20h en mairie.**

Venez librement ou informez-nous de votre intention de participer en contactant la mairie.

En attendant vous pouvez consulter les comptes-rendus liés au projet sur le site internet de la commune de La Pesse, rubrique *Vivre à La Pesse*, onglet *Enfance* et cliquer sur les liens.

CLAUDE, JULIEN, AUDREY,
JEAN-CHRISTOPHE ET CAROLINE

Station d'écoute suspendue



Les 2 et 3 juillet derniers, dans le cadre des *Nuits des Forêts*, le Parc et la commune de La Pesse vous conviaient à un voyage perché à l'écoute des cimes. Malheureusement, avec une météo défavorable, les concerts et les animations du samedi ont du être annulés.

Cependant, le vendredi le soleil brillait encore et les enfants de l'école de La Pesse ont été accueillis dans la forêt sous la Croix des Couloirs, le temps d'un atelier pédagogique.

Retour d'une parente accompagnante : *Les bénévoles de l'association Idéehaut nous ont offert un moment de bonheur et de plénitude. Grâce à eux, nous avons pris conscience que pour profiter de la nature il suffit de savoir se taire afin de l'observer et l'écouter pleinement.*

Quelle joie d'avoir pu participer à cette magnifique expérience et d'avoir vu nos enfants s'ouvrir et s'épanouir dans notre belle nature. Merci !

Campagne de ramonage de l'entreprise RISSSELIN du 21 au 23 juillet, inscription en mairie jusqu'au 19 juillet

Inscriptions et réinscriptions pour les transports scolaires à faire avant le 16/07 sur le site de la Région : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/transport-scolaire-jura>



Découvert récemment dans le grenier d'une maison pesserande, cet autocollant nous interroge ! Qui saurait nous donner quelques éclairages ?



Le calendrier

Concert à
Chaudezembre

Vendredi 23 juillet

à partir de 18h

Organisation USC La Pesse

•••••

Rassemblement du souvenir
de la Borne au Lion

Dimanche 18 juillet

suivi d'un pot de l'amitié et
d'un pique-nique tiré du sac

•••••

Fête de la Pesse
les 4 & 5 septembre

Pétanque le samedi après midi, repas le samedi soir et soirée APE. Dimanche, vide grenier le matin et marché. Cochon à la broche le midi. L'après-midi : châteaux gonflables, animations diverses dont une course de brouettes customisées.

Etat civil

Naissances :

•••

Hélène GRENARD

le 11 avril 2021 à Oyonnax

de Loïc GRENARD et

Noémie CHARMETTE

Albin VINCENT VIGNOT PAGNIER

le 6 juin 2021 à Oyonnax

de Nicolas VIGNOT PAGNIER

et Coraline VINCENT

Secrétariat de mairie

Horaires d'ouverture
au public

Lundi : 9h > 12h et 14h > 17h

Mercredi : 9h > 12h

Vendredi : 9h > 12h et 14h > 19h

*En dehors de ces horaires,
n'hésitez pas à téléphoner !*

*Vous emménagez ou déménagez ?
N'oubliez pas de vous signaler en mairie.*